



OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact <u>publications@unido.org</u> for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Distr. Restreinte

16268

10 février 1987 Français

PROMOTION INDUSTRIELLE ET
TRANSFERT DE TECHNOLOGIE
DP/BDI/81/008
BURUNDI

RAPPORT DE FIN DE MISSION

par
JEAN FRANCOIS MOULIS
Expert Marketing et Gestion

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Vienne

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle

Ce rapport est établi par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel pour le Gouvernement du BURUNDI.

Les vues exprimées dans le présent rapport engagent la seule responsabilite de l'auteur.

Des exemplaires de ce rapport ont été soumis au bureau de la Coopération Technique de l'ONUDI, qui pourra juger utile, le moment venu, de communiquer au Gouvernement, ses propres appréciations et recommandations.

1. PROFIL DU POSTE

- 1.1 Expert en Marketing et Gestion chargé d'études de marchés pour des projets industriels nouveaux, élaboration de projets, formation d'homologues, assistance en gestion et à la commercialisation (publicité, marketing, création de réseaux commerciaux)
- 1.2 Conseiller Technique Principal, du i er juin 1985 au 10 janvier 1986 et du 1 er décembre 1986 au 17 février 1986
- 1.3 Durée de la mission, du 10 septembre 1983 au 17 février 1987

1. INTRODUCTION

l' ONUDI a apporté son aide au Ministère du Commerce et de l'Industrie depuis 1972. La première partie de l'assistance ONUDI au BURUNDI s'était réalisée dans le cadre du projet BDI 77/006 " PROMOTION INDUSTRIELLE". Ce projet fonctionnait depuis 1977, date à laquelle il avait succédé à un autre projet déjà existant. Le projet BDI 77/006 était placé auprès du Ministère du Commerce et de l'Industrie et plus spécialement dans les départements de l'Industrie et de l'Artisanat.

Il avait pour but de réaliser, en collaboration avec ses deux départements, des études de <u>projets industriels</u> ainsi que des <u>opérations de promotion</u>. A ce titre, le projet a obtenu des résultats intéressants.

Toutefois, le cadre administratif dans lequel le projet s'inserait paraissait trop étroit. C'est pourquoi, dès l'année 1980, les responsables, ont suggéré la création d'un organisme spécialisé, pour regrouper l'ensemble des activités d'etudes, de promotion et d'assistance aux entreprises industrielles :

LE CENTRE DE PROMOTION INDUSTRIELLE.

Celui ci a été crée par un décret du 5 Mai 1981 conforme dans ses grandes lignes à la proposition initiale. Le Centre est devenu opérationnel à partir du mois de Janvier 1982. Le Projet BDI 81/008 a pris le relais du projet BDI 77/006 en intégrant en plus le projet BDI 81/TO1 "TRANSFERT DE TECHNOLOGIE".

Des difficultés de trésorerie au PNUD ont amené, avec l'accord du Gouvernement, une réduction sévère des moyens mis à la disposition du projet en 1983. Du côté du Gouvernement, les moyens matériels et humains consacrés à ce projet, ont été en deçà des prévisions.

Du fait de ces restrictions, le CPI et le Projet ONUDI sont restés longtemps en position d'attente et les objectifs assignés ont pris un retard assez important.

Dans le cadre de ce projet, BDI 81/008 intitulé Assistance au Centre de Promotion Industrielle, la mission de l'expert a débuté le 10 Septembre 1983 pour se terminer le 31 Mars 1987. Durant cette période le projet a consu plusieurs Conseillers Techniques Principaux, (l'expert ayant assuré l'intérim du projet du ! er Juin 1985 au 10 Janvier 1986)

- Du 1/09/1983 au 31/08/1984 Mr ZACHMANN Ernst
- Du 15/09/1984 au 2!/05/1985 Mr PAYOT Marc
- Du 1/06/1985 au 10/01/1986 l'expert ad -intérim
- Du 10/01/1986 au 30/11/1986 Mr RESSMANN Klauss A.I
- Du 1/12/1986 au 17/02/1987 l'expert ad-intérim.

2. ACTIVITES

2.1 Etudes de marchés pour des nouveaux projets industriels.

2.1.1 Etude de marché sur la consommation de glace hydrique à Buiumbura.

Cette étude a démontré la faible capacité d'absorption du marché de Bujumbura et la forte concurrence existante, (brasserie de Bujumbura), n'ont pas permis de donner une suite positive au dossier.

2.1.2 Elude de marché du secteur des matériaux de construction.

Cette étude a été demandée au CPI par la SONABRI, (Société Nationale de Briqueterie). Le projet initial prévoyait la construction d'une briqueterie industrielle de 20.000 tonnes par an, qui, au fil des années, de fournisseur en fournisseur, est passée à 30.000 tonnes, puis enfin à 40.000 tonnes, les investissements suivant la même progression. Devant le ralentissement de l'activité du secteur batiment, il apparaissait necessaire de réactualiser l'étude de marché initiale qui datait de 1977. Cette étude a rapi l'ement debordé le cadre de départ prévu: Les tuites, les briques, et carreaux de sols, pour en fait s'intéresser à l'ensemble des matériaux de construction.

Les conclusions ont abouti à un marché potentiel qui, pour la briqueterie ne dépassait pas 15 à 16.000 tonnes par an. De plus, l'étude a eu pour conséquence de proposer des équipements plus adaptés. La dernière proposition prévoyait un four tunnel blindé, qui, s'il présentait l'avantage d'une technologie actuelle, ne donnait pas la souplesse d'utilisation voutue et un cout de fonctionnement bas eu égard à la production possible. Aussi, les propositions nouvelles allaient dans le sens d'un équipement moins performant mais alliant l'avantage de la souplesse de fonctionnement à celui de la diversification de la production. Il est certain que si les conclusions ont amené la révision complête des objectifs de production et des équipements, par contre celle-ci évite des investissements inutiles.

2.1.3 Elude de marché de la confiserie.

Cetie étude a été menée à l'initiative du CPI et a été menée sur l'ensemble du pays afin de déterminer le potentiel de consommation du bonbon au Burundi. Les résultats ont donné un potentiel de 180 tonnes par an, ce qui est suffisant pour la création d'une unité de tabrication occupant environ 35 personnes. Toutefois, ce projet est mis en attente, en raison du retard dans la construction et la mise en route de la Sucrerie du Mosso (SOSUMO).

2.1.4 Etude de marché de la biscuiterie.

Ce projet est du à l'initiative du CPI et l'étude de marché a été menée sur l'ensemble du pays. Les résultats obtenus ont été positifs et donnent un marché potentiel de 370 tonnes par an. Un promoteur a réalisé le projet et fabrique Jes biscuits qu'il commercialise sous la marque "TIP-TOP". L'expert a conseillé le promoteur au niveau de sa publicité et de la distribution du produit. L'étude de marché a permis au promoteur de choisir

le conditionnement le plus adapté aux désirs des consommateurs (sachets de 4, 8 biscuits).

2.1.5 Etude de marché des bicyclettes.

Cette étude menée à l'initiative du CPI, sur l'ensemble du pays a permis de dégager un fort potentiel d'achat pour des bicyclettes. Le dépouitiement des questionnaires et l'analyse des résultats, ont abouti à la possibilité de création d'une unité de tabrication de bicyclettes ayant un capacité de production de 15 à 20.000 unités par an. Un promoteur s'étant déclaré intéressé par ce projet, deux missions d'études ont été réalisées, la première pour contacter les différents partenaires techniques possibles et étudier les problêmes spécifiques que pose la fabrication de cycles en Afrique. La deuxième pour finaliser les accords avec les partenaires techniques choisis. Actuellement, le financement a été accordé par la BDEGL, (Banque de Développement des Etats des Grands Lacs), l'équipement a été commandé et l'usine devrait pouvoir démarrer son activité dans le courant du mois d'avril 1987. Ce projet semble un bon exemple de réalisation industrielle, dans le sens où il s'agit d'une moyenne entreprise qui emploiera environ 60 personnes avec des investissements relativement faibles: US\$ 700,000 avec un taux d'intégration supérieur à 35%. Enfin, l'aspect social de ce projet n'est pas négligeable car le prix de vente de ce produit sera de 45% intérieur au prix des vélos actuellement importés. Cela permettra à une large couche de la population d'accéder à un moyen de transport peu onéreux.

2.1.6 Elude de marché du matériel aratoire.

Cette étude de marché a été réalisée à la demande du Gouverneur de la province de Ngozi. Cette étude avait pour objectit de déterminer s'il existait la possibilité de créer dans cette province, un atelier de tabrication de petit materiel agricole, et quels outils cet atelier pouvait tabriquer. Les outils actuellement utilisés sont importés. L'intérèt du projet réside dans un essai de décentralisation et de créer un centre d'activité semi-industriel dans un province éloignée de Bujumbura. De plus cet atelier pouvant disposer de tout l'équipement nécessaire à la fabrication de sommiers, lits, table, chaises, les développements uttérieurs pouvaient être intéressants. Les résultats ont été positifs et les résultats d'interviews réalisés sur l'ensemble de la province on démontré le grand intérêt de la population pour ce projet.

Une étude de laisabilité a été laite mais ce projet n'a pas intéressé les banques en raison de sa petitesse (US\$ 60.000). Le nombre d'emplois crées était estimé à 12. Enfin, il était possible d'envisager d'étendre une telle réalisation à l'ensemble des provinces du pays ce qui aurait permis la création de plus de 130 emplois.

2.1.7 Elude de marché des imperméables en plastique

Ce projet, initié par le CPI consiste en la tabrication d'imperméables et ponchos en matière plastique thermo-soudée. La fabrication très simple et ne nécessitant que des investissements très faibles, (US\$ 48.000) permettra de mettre à la disposition de la population une protection efficace contre la pluie à un coût très abordable, (500 fbu soit US\$ 4). L'étude de marché réalisée

selon la méthode des sondages par quotas, a permis d'évaluer la population intéressée entre 762.000 et 1.154.000 personnes. Une étude de faisabilité a été réaliséé par l'expert.

2.2 Etudes d'opportunités et de taisabilité

2.2.1 Fabrication de bonbons

L'expert a participé avec le Conseiller Technique principal à l'élaboration de l'étude de faisabilité de ce projet. Nottament la partie financière de l'étude.

2.2.2 Fabrication de bicyclettes

Ce projet maigré les avatars qu'il a rencontré est maintenant sur la bonne voie et devrait démarrer sa production dans le courant du 2ème trimestre 1987. En ettet, après avoir rencontré des difficultés de financement, résolues à ce jour, les promoteurs ont du se tourner vers un autre partenaire technique, en raison de désaccords sur le matériel à tournir. Le nouveau partenaire est indien et les équipements tournis semblent plus complets et moins onéreux que le précédent. La production prévue est fixée à 12.000 vélos pour la première année, pour monter progressivement à 20.000 bicyclettes les années suivantes. La tormation sera assurée au BURUNDI par deux techniciens indiens pendant un an.

2.2.3 Huilerie d'avocats

L'huile d'avocats est utilisée uniquement dans l'industrie pharmaceutique (dermatologie, stomatologie) et dans l'industrie des cosmétiques, (crêmes et produits de beauté). Des contacts directs ont été pris avec des laboratoires pharmaceutiques, ceux-ci ont permis de préciser l'importance du marché et le choix du procédé d'extraction. En effet celui-ci est déterminant en ce qui concerne la qualité et l'utilisation du produit. Un laboratoire a montré un vit intérêt et serait près à acheter une part importante de la production de l'usine projetée qui serait située à l'interieur du pays. Des échantillons d'avocats ont été expédiés à oe laboratoire aux fins d'analyse, les résultats sont positifs. De plus, un fournisseur d'équipement a proposé à la fois de fournir une chaîne d'extraction et de commercialiser une autre partie de la production. Ce projet, initié par le CPI, a suscité l'inlérêt de plusieurs promoteurs. La production prévue est estimée à 100 tonnes d'huile par an (représentant le traitement de 1000 tonnes d'avocats). Une étude a été réalisée au niveau de l'approvisionnement de l'usine en truits. Les résultats obtenus sont positifs. Ce projet entre dans le cadre de la politique préconisée par le gouvernement valorisation des ressources locales et développement des exportations. L'état d'avancement du projet fait que celui-ci pourrait voir le jour en fin d'année 1987 ou début de l'année 1988.

2.2.4 Fabrication petit matériel agricole

Une étude de faisabilité a été réalisée (cf 2.1.6), celle-ci démontre la possibilité de mettre en place cet atelier de fabrication. Si la rentabilité n'est pas très élévée, l'intérêt d'un tel projet réside dans la création d'un pôle d'activité dans la province.

2.2.5 Fabrication de biscuits

En plus de l'étude de marché, l'expert a collaboré à la confection de l'étude notamment en élaborant la partie financière du projet.

2.2.6 Tannerie

L'expert a participé à l'étude de redémarrage de la tannerie, en particulier en élaborant l'étude financière.

2.2.7 Fabrication d'imperméables en plastique

L'étude de faisabilité réalisée a permis de définir plus précisement la taille du projet. La production envisagée s'élève à 45.000 unités au démarrage pour passer progressivement à 80.000 unités. Le taux interne de rentabilité sera de 23.24%. Le nombre d'emplois crées est estimé à 13 personnes. Ce projet, quoique modeste est intéressant de par l'utilisation d'une matière fabriquée localement, De plus, l'objectif social est de proposer aux gens, à un prix abordable, une protection contre la pluie, génératrice de maladies.

2.2.8 Fabrication d'aliments pour bébés

Ce projet initié par le CPI a rapidement trouvé un promoteur. Une étude des besoins a été faite auprès de nutritionnistes, ainsi qu'auprès de la FAO et le ministère de la santé, les résultats montrent des besoins importants dans l'alimentation infantile compte tenu des carences alimentaires. Le projet étudié, d'une taille modeste, avec une capacité de production de 320 tonnes par an, peut contribuer à l'amétioration qualitative de la situation alimentaire dans le pays. Les investissements s'élèvent à 18.000.000 fbu soit environ : US\$ 216.000, les emplois prévus s'élèvent au nombre de 9. Enfin ce projet doit utiliser des matières premières locales : mais, sorgho, blé, seja.

2.2.9 Fabrication d'articles de ménage en mélamine

Ce dossier a été étudié à la demande d'un promoteur. L'étude de faisabilité est terminée, le dossier présenté à la Banque Nationale de Développement et le crédit accordé. L'équipement est commandé et l'usine devrait entrer en production d'ici le mois de juin. Les investissements s'élèvent à 17.500.000 fbu soit US\$ 146.000, Le chittre d'affaires prévisionnel est de 16.000.000 fbu pour l'année 1 et devrait passer à 24.000.000 fbu. Le nombre d'emplois crée est de 10.

2.2.10 Fabrication de lait reconstitué

L'étude financière de ce projet a été élaborée et la rentabilité prévisionnelle parait bonne. Toutefois ce projet n'a pas trouvé de promoteur. La production envisagée varie de 100 à 800 litres par heure. Deux emplacements sont

possibles au BURUNDI: BUJUMBURA ET GITEGA. L'équipement trouvé reste relativement cher, des contacts sont en cours pour rechercher un équipement moins onéreux, actuellement, le prix des investissements se monte à 30.000.000 fbu soit US\$ 250.000. Bien que les matières premières doivent être importées, celles-ci devraient être remplacées au tur et à mesure par du lait trais provenant des projets d'élevage. De plus, ce projet permettait la création de 7 emplois nouveaux.

2.2.12 Fabrication de poissons fumés

Ce projet initié par le CPI, est actuellement en cours d'étude, et une pré-étude financière a été faite par l'expert. Ce projet consiste au fumage de filets de poissons locaux, (capitaine,coué,tilapia,lotte) et conditionnés pour l'exportation sous emballage plastique de façon similaire au saumon fumé que l'on trouve en Europe. Les premières évaluations financières sont très encourageantes et permettent d'envisager la poursuite des études: étude du marché export (Europe). ainsi que l'étude dи meilleur approvisionnement (achat sur le marché local, pisciculture, pêche). Dans ce domaine, le promoteur n'a pas encore fixé son choix, et une étude comparative des coûts est en cours. Les investissements prévus se montent. à 19.600.000 fbu soit environ US\$ 163.000, sans tenir compte des investissements probables à réaliser dans la réalisation des étangs de pisciculture dont le coût n'est pas encore connu. La production, est prévue à un niveau de 50 tonnes pour la première année pour atteindre 100 tonnes en cinquième année. Le Chiffre d'affaires, réalisé essentiellement à l'exportation, s'élèverait de 70.000.000 fbu à 140.000.000 fbu, soit respectivement US\$ 580.000 et 1.160.000. Le nombre d'emplois crées est estimé à 7

2.3 Assistance aux entreprises

2.3.1 Burundi Batteries Industrie

L'expert est intervenu dans la conception de la campagne publicitaire et promotionnelle du lancement du produit. Il a aidé à la conception de messages radio, il a conseilté l'entreprise au niveau du plan de promotion des ventes, et de la constitution du réseau commercial.

2.3.2 Cérémel

Les interventions de l'expert ont été de même nature que pour Burundi Batteries Industries avec toutefois, des conseils au niveau du conditionnement du produit.

2.3.3 Centre d'études, d'encadrement et de documentation du batiment

A la suite de contacts pris avec les responsables du Centre d'Etudes, d'Encadrement et de Documentation du batiment, qui regroupe 11 entreprises locales de construction, l'expert a visité l'ensemble des achérents. Ces entretiens avaient pour but de définir un programme d'actions pour le Centre. De plus il était important d'évaluer l'importance socio-

économique de ce groupe d'entreprises. Les informations obtenues ont permis tout d'abord, de situer l'importance du Chiffre d'Affaires réalisé, le nombre d'emplois, le volume des achals et ensuite de connaître l'avis des adhérents en ce qui concerne l'avenir du groupement. Le chiffre d'affaires réalisé est supérieur à 700.000.000 de trancs burundi soit l'équivalent de US\$ 5.800.000. Le nombre de personnes employées s'élève à 1.193 personnes, les quantités consommées de matériaux permettent d'envisager des achats en commun leur permettant d'obtenir des remises importantes. A l'issue de ces visites l'expert a remis un rapport contenant les souhaits et désirs des adhérents en ce qui concerne les activités et développements possibles, à savoir :

- * Création d'un bureau d'études commun
- * Création d'un groupement d'achats de matériaux et d'équipement
 - * Création d'un "Pool" de matériel (grue, camions, etc...)
 - * Soumissions en commun pour de gros chantiers
 - * Assistance à l'entreprise, (gestion, technique, etc...)
 - * Création d'une société de caution mutuelle

2.4 Autres activités

2.4.1 Formation

L'expert a participé à un séminaire organisé par le Centre de Perfectionnement et de Formation des travailleurs en cours d'emplois, le thême de cette session de 8 jours était : "Acheter, Produire et Vendre". Les interventions de l'expert ont porté sur le Marketing, et plus particulièrement sur les études de marchés en amont et la commercialisation en aval. Le public était composé de cadres commerciaux et de responsables d'entreprises publiques et privées. L'objectif était de sensibiliser les participants à la nécessité d'analyser les besoins et de raisonner l'entreprise plus en termes de vente qu'en termes de production.

2.4.2 Etudes des ressources naturelles des provinces

Cette étude a été menée dans le but de mieux appréhender les problèmes et les difficultés que rencontrent les provinces dans leur développement. De plus cette étude permettait au CPI de mieux connaître les ressources naturelles disponibles. Nous avons pu, au cours de cette étude taire l'inventaire des ressources pouvant taire l'objet de projets. c'est ainsi que 23 projets ont pu être identifiés, quelques ressources naturelles ont pu être recensées. Les résultats obtenus ont pu aboutir à l'identification de projets d'investissements, notamment, oeux contribuant à la décentralisation industrielle. 38 demandes provinciales d'études et de promotion portant sur 14 types d'activités dont 8 dans le secteur alimentaire. 55 demandes d'assistance technique portant essentiellement sur le développement de l'artisanat traditionnel.

2.4.3 Participation à des réunions de travail

L'expert pendant sa mission a participé à de nombreuses réunions, à savoir :
- <u>Réunion de solidarité</u> Cette réunion, organisée par l'ONUDI et le BURUNDI a rassemblé 12 pays et a permis de présenter des projets industriels et de rechercher des partenaires parmi les pays participants.

- Réunions d'information Des réunions d'information ont été organisées conjointement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie à l'intention des industriels et promoteurs locaux.
- Réunions de travail avec des représentants de la Délégation de la Commission des Communautés Européennes, avec des représentants de la Caisse Centrale de Coopération Econmique, ainsi qu'avec la Mission Française de Coopération.
- <u>- Colloque industriel de BUJUMBURA</u> Celui-ci avait pour objectif de faire se rencontrer les industriels et l'administration afin d'étudier et de résoudre les difficultés que rencontrent les industriels, qu'ils soient d'ordre financiers, fiscaux, licences d'impriations, etc...
- Forum international de ROUEN, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de ROUEN, il avait pour but de faire se rencontrer des industriels trançais et des promoteurs atricains. A cette occasion l'expert était accompagné du Directeur Général du CPI et d'un promoteur.
- <u>Contérence Diner Débal</u> organisé sur le thême Informatique et Entreprise avec la participation du Consultant informaticien et d'un chef d'entreprise venu apporter le lémoignage de l'utilisateur, a rassemblé 38 personnes représentant 25 entreprises industrielles de la place. Une enquête réalisée auprés des participants a démontré l'intérêt de renouveler ces réunions.

2.4.4 Formation d'Homologues

dés son arrivée le CPI a affecté un homologue à l'expert. Il s'agissait du chef de service Etudes et Réalisations. Celui-ci a donc travaillé en étroite collaboration avec l'expert, qui l'a associé aux travaux, études, négociations et démarches effectués, de plus, le service Etudes et Réalisations employait 3 chargés d'études avec qui l'expert a pu travailler. Chacun des ces chargés d'études, a pu effectuer sous la conduite de l'expert, une étude de marché. Ils ont pu ainsi participer à l'élaboration du questionnaire, à la conception de la détermination de l'échantillon de la population, la réalisation de l'enquête, le dépouillement des questionnaires et leur exploitation. Ils ont donc pu se rendre compte, qu'une étude de marché nécessittait une préparation complexe et une réalisation nécessitant d'aller sur le terrain afin de sentir les opinions des personnes interrogées. Ils ont pu se rendre compte qu'une étude de marché ne consitait pas à consulter un listing des importations, mais que l'aspect qualitatif du produit était au moins aussi important que l'aspect quantitalif. Le but de l'expert était que ses homologues puissent se créer leur propre démarche pour aborder les problêmes qui se présentent à eux et non pas obtenir de la part de l'expert un certain nombre de recettes.

2.4.6 Interim du poste de Conseiller Technique Principal
L'expert a assuré à la demande du Représentant résident du Pnud,
l'intérim du projet du 1/06/1985 au 10/01/1986 et du 1/12/1986 au 17/02/87
soit une durée de 10 mois.

3 CONCLUSIONS

3.1 . Au niveau des activités du projet

Les activités du CPI et du projet évoluent des études de projets vers l'Assistance l'encadrement, et la formation. Autant en raison des contraintes socio-économiques, qu'en fonction de la demande du milieu industriel. En effet, le degré déjà atteint de diversification industrielle rendra de plus en plus difficile l'implantation de nouvelles unités industrielles. Ainsi il est très fortement probable que les nouveaux investissements seront du fait des industries existantes. Par contre, il parait indispensable que les industries existantes améliorent leurs performances tant sur le plan local et externe que sur le plan de la qualité et du niveau de la production, afin d'atteindre un niveau ďactivité qui leur permettent de dégager zeb économiquement satisfaisants. Ce souci se manisfeste autant dans les études et enquêtes que par la forte demande emanant des chets d'entreprises. Les actions menées par les experts et consultants du projet font clairement ressortir un important besoin en ce sens. Et actuellement, il n'y a pas au BURUNDI d'institution équipée Dogs répondre de manière systématique et efficace aux besoins des entreprises.

Quant au niveau atteint par les cadres du CPI on peut conclure qu'un noyau de cadres a atteint les qualifications nécessaires en ce qui concerne la promotion de nouveaux projets, par contre il n'en est pas de même en ce qui concerne l'assistance aux entreprises. A ce sujet la direction générale du

CPI devrait recruter des cadres confirmés.